

MOUDEYRES

bulletin d'informations communales n°1

janvier 2009

LE MOT DU MAIRE

Nous vous l'avions annoncé, voilà le premier bulletin municipal, et je suis heureux de vous le présenter. En ce début d'année, mes premiers mots iront bien entendu vers vous, car s'il est bien une tradition à laquelle on ne déroge pas, c'est celle des vœux.

Permettez moi donc de vous adresser, en mon nom personnel et au nom de tous les élus qui forment le Conseil municipal, des vœux sincères pour cette année 2009 : des vœux de bonne santé, de travail et de réussite pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Le temps passe vite : j'aurai aussi une pensée pour Louis Breysse, mon prédécesseur, qui nous a quitté il y a déjà presque un an.

2008 aura été l'année de ma réélection à la tête de la commune. J'ai été très sensible à la large confiance que vous m'avez accordée, à moi comme Maire et à l'équipe que j'ai choisie pour m'épauler et vous représenter.

2008 a aussi vu l'arrivée de nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue. Les nouveaux jeunes agriculteurs qui ont rejoint la commune montrent que les jeunes croient encore à la terre, et confirment que l'agriculture reste bien le premier pilier économique de la commune. Pas de pays sans paysans qui font et entretiennent les paysages que vous aimez.

Ce socle d'une agriculture solide peut supporter le deuxième pilier économique : le tourisme. Comme le prouve l'évolution du parcours professionnel de Denis, le couteau et la fourchette peuvent remplacer le marteau et la truelle !

L'investissement sur l'avenir passera en 2009 par la rénovation de l'Assemblée, la réalisation de logements locatifs et la poursuite de l'embellissement de Moudeyres. Ces travaux importants complètent l'action de la rénovation de la Mairie engagée en 2008.

La municipalité que je représente a toujours eu le souci d'encourager et d'aider toutes les initiatives locales. Dans les mois qui viennent, je souhaite que soit constituée une équipe d'animation pour maintenir ou créer des activités avec un effort particulier sur la période estivale ; aussi je demande à tous les volontaires de venir nous rejoindre lors d'une réunion qui sera annoncée en temps voulu.

En attendant, il nous reste à espérer que cette nouvelle année qui s'annonce vous apporte beaucoup de joies et de satisfactions. C'est le vœu que je forme, pour vous-même, pour vos familles et vos proches.

BONNE ANNEE A TOUS.



Raymond Gagne

LES BÉBÉS DE 2008

Enzo MASSON né le 6 octobre 2008
chez Virginie PERBET et Sébastien MASSON

Jeanne GRAIL née le 29 octobre 2008
chez Séverine et Jérôme GRAIL

LES DÉCÈS EN 2008

Louis BREYSSE le 14 janvier 2008

Marie ALLIRAND née BERTRAND
le 23 décembre 2008

MOUDEYRES : VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS DANS LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Stéphanie LAC, Marie POINTEAU, Raymond GAGNE (le Maire), Agnès BADIOU, Raphaël ALLIRAND, Raymond CHENEVERT (2^{ème} Adjoint), Philippe GENTES (1^{er} Adjoint), Paul CHANAL, Yves GIRE, Jean GIBERT et Yoann PERBET.

L'ensemble des élus municipaux sont bien sûr solidaires et accessibles à tout moment.

Cependant, dans un souci de meilleure efficacité, certains dossiers sont plus spécialement suivis par certains conseillers :

- Eau et assainissement : Philippe GENTES et Paul CHANAL
- Tourisme : Marie POINTEAU et Stéphanie LAC
- Communication : Stéphanie LAC, Marie POINTEAU et Yves GIRE
- Jeunesse : Yoann PERBET
- Personnes âgées : Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Agnès BADIOU et Stéphanie LAC
- Communauté de Communes du Pays du Mézenc : Raymond GAGNE, Philippe GENTES, Raymond CHENEVERT, Jean GIBERT, Raphaël ALLIRAND et Marie POINTEAU.

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN À MOUDEYRES

A l'initiative du Maire Raymond GAGNE, le conseil municipal de Moudeyres a mis en place depuis le printemps 2008 un service de taxi collectif réservé aux personnes âgées.

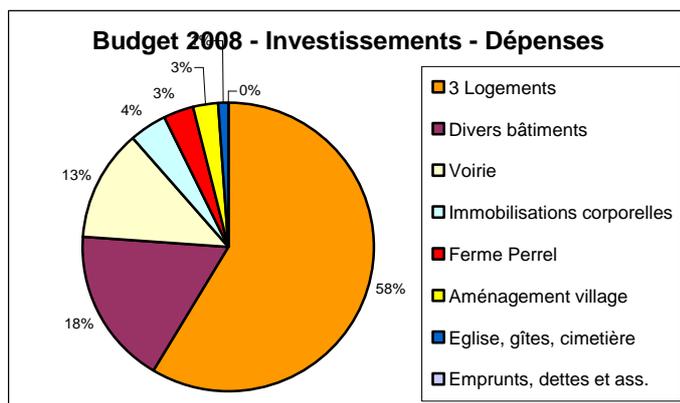
Le covoiturage en taxi, est un service est encore peu répandu dans nos villages. Il a été confié au transporteur Noël FARGIER, et permet aux habitants du village d'avoir accès dans des conditions confortables à l'ensemble des services et commerces dont ils ont besoin, en se rendant chaque mardi matin au Monastier.

Un premier bilan après quelques mois de fonctionnement permet de conclure que cette initiative est un franc succès. Il coûte 2 € le trajet aller-retour, le complément étant assuré par la municipalité qui a voté un budget annuel de 2.500 €.



Justine Boyer, Denise Croze, Noël Fargier, Justine Richaud et Simone Gire

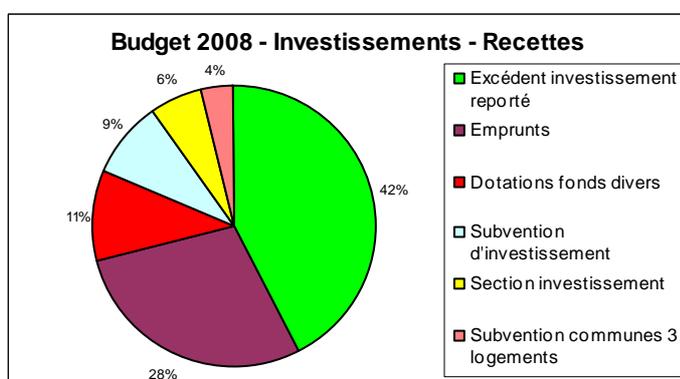
BUDGET 2008



Le budget 2008 a été voté par le Conseil municipal du 13 avril 2008.

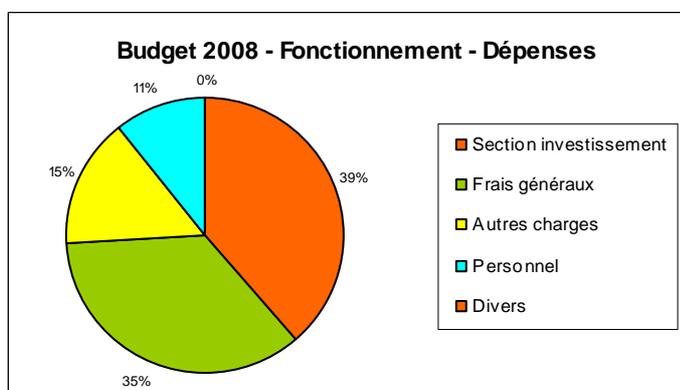
Il a été construit dans le prolongement de la mandature précédente, avec la continuité des actions engagées, et avec de nouveaux projets, correspondant à une démarche équilibrée entre ambition pour investir pour l'avenir et prudence dans la gestion.

Les investissements correspondants et les financements associés sont dimensionnés pour la totalité des projets, dont certains peuvent être étalés sur plusieurs années.



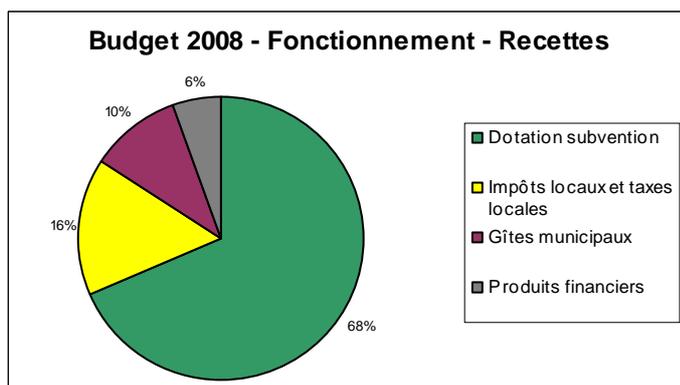
Quelques commentaires sur le budget investissement.

- La réalisation des 3 logements est actuellement en attente de démarrage.
- Le poste « divers bâtiments » correspond aux travaux à la Mairie (en cours d'achèvement) et à l'Assemblée (en attente de décision sur une subvention).
- Le poste « voirie » recouvre des travaux réalisés (voir détails dans ce bulletin) et d'autres à venir (pont de Faurie, etc.).
- Le poste « immobilisations corporelles » permet d'acquérir en cas d'opportunité des terrains à vendre.
- La réfection du toit de chaume de la ferme PERREL est en cours de réalisation.
- Les travaux d'aménagement dans le village sont en attente de la décision de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Divers travaux ont été réalisés à l'Eglise et au Cimetière.
- Le poste « emprunts, dettes et assimilés » de 1000 € montre que la commune n'est pas endettée.



Quelques commentaires sur le budget fonctionnement.

- La recette « dotation » est liée au nombre d'habitants et à la voirie communale.
- Le poste « impôts et taxes » correspond à la part des impôts locaux et de la taxe professionnelle payés par les habitants et les activités locales



Budget Investissement	807 830, 27 €
Budget Fonctionnement	127 132, 00 €

DES AMÉNAGEMENTS EN COURS ET DES PROJETS

Divers aménagements sont terminés ou en cours d'achèvement. D'autres sont en projet. La municipalité de MOUDEYRES a la volonté de moderniser ses équipements, tout en restant bien sûr fidèle à la qualité de son patrimoine et en respectant ses contraintes budgétaires.

HALL DE LA MAIRIE



Il était indispensable de mettre aux normes de sécurité la salle de réunion de la mairie. En même temps, il était nécessaire de réserver au Maire un bureau lui permettant de recevoir ses visiteurs avec le minimum de confidentialité et de confort qu'exige sa fonction et qu'on retrouve dans toutes les communes. Il a donc été décidé d'ajouter un hall au bâtiment existant.

Les travaux, confiés à l'architecte Guy MIRAMAND, seront terminés prochainement. Ils sont réalisés pour apporter les nouvelles fonctions recherchées (escalier

de secours, bureau du Maire), tout en respectant la qualité de notre habitat, en intégrant modernité et tradition et en tenant compte de nos contraintes climatiques.

Depuis l'été, l'accueil à La Mairie se fait dans des conditions difficiles, nous vous prions de nous en excuser, mais cette gêne ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir. Nous remercions aussi Marie-Pierre Gibert qui a dû batailler avec la poussière...

DES PROJETS POUR ACCUEIL DE NOUVEAUX ACTIFS

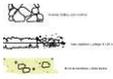
MOUDEYRES ne doit pas devenir un village sanctuarisé, mais au contraire se développer économiquement. Pour cela il faut engager des actions permettant d'accueillir de nouveaux actifs.

Dans cet esprit plusieurs chantiers sont actuellement en cours :

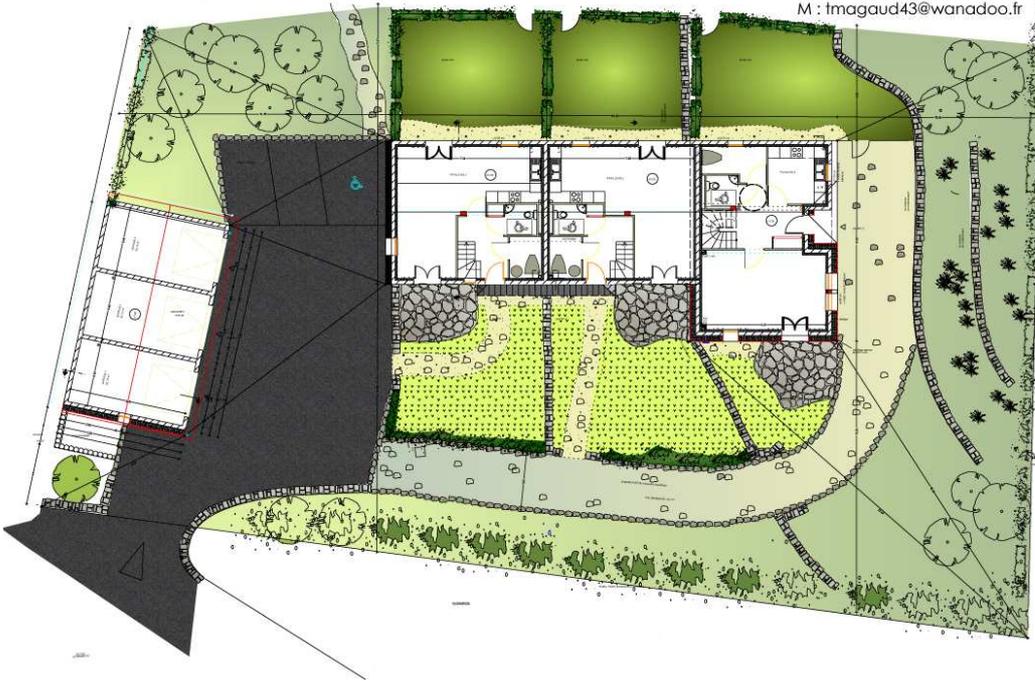
- La construction d'une **exploitation agricole** à La Cesse, permettant d'héberger 120 bêtes, dotée des principaux équipements facilitant le travail, intégrée dans le paysage. L'exploitation servira dès l'hiver 2008 – 2009. David et Yoann PERBET, nos deux jeunes exploitants regroupés en GAEC, vont ainsi pouvoir développer leur activité dans leur village et continuer le travail de leur père.

- **De nouveaux arrivants** en cette année 2008, Frédéric CARLE et Céline GARDES et leur petit Samuel se sont installés dans leur maison à la fin de l'été, aux Sagnas.

- La construction **de trois logements** (voir ci-contre) à l'entrée du village, pour lesquels le permis de construire a été déposé et qui permettra d'accueillir de nouveaux résidents sur la commune. MOUDEYRES tire sa notoriété et une part très significative de ses revenus de la beauté de ses paysages, de l'originalité de son habitat et de la qualité de son accueil. Un effort particulier a donc été demandé à l'architecte Thierry MAGAUD pour intégrer au mieux ces constructions dans le paysage et ne pas dénaturer la beauté de notre village. Le statut de logements sociaux permet de bénéficier d'avantages financiers que la Municipalité, dans un souci de bonne gestion, ne peut laisser passer.



■ AGENCE D'ARCHITECTURE ■
 thiery magaud, architecte d.p.l.g.
 beausoleil - 43 500 craponne/arzon
 T : 0471033780 - F : 0471032992
 M : imagaud43@wanadoo.fr



FACADE OUEST

■ AGENCE D'ARCHITECTURE ■
 thiery magaud, architecte d.p.l.g.
 beausoleil - 43 500 craponne/arzon
 T : 0471033780 - F : 0471032992
 M : imagaud43@wanadoo.fr



FACADE SUD

■ AGENCE D'ARCHITECTURE ■
 thiery magaud, architecte d.p.l.g.
 beausoleil - 43 500 craponne/arzon
 T : 0471033780 - F : 0471032992
 M : imagaud43@wanadoo.fr

LES ASSEMBLÉES ET L'AMÉNAGEMENT DU BOURG



L'Assemblée du bourg

Parmi les principaux travaux prévus par le conseil municipal, les deux Assemblées du bourg et de la Vialette sont prioritaires. A la Vialette il s'agit de poursuivre et d'achever la restauration engagée depuis deux années et financées dans le cadre de subventions « petit patrimoine ».

Les travaux de l'Assemblée du bourg, qui vont démarrer en 2009, concernent l'aménagement intérieur sur les deux niveaux. L'objectif est de disposer d'une salle de convivialité qui pourra accueillir les différentes manifestations et réunions publiques dans des conditions agréables et conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Cet aménagement devra également permettre de valoriser le patrimoine et de disposer d'une possibilité d'expositions temporaires ou de manifestations à caractère culturel.

L'Assemblée rénovée pourra ainsi compléter et renforcer l'attractivité de la ferme des Frères PERREL et la dimension touristique du village.



L'Assemblée de La Vialette

D'autres aménagements plus ponctuels, mais nécessaires, sont également en cours ou prévus : réfection de caniveaux en pierre ou en lauze, murets de pierre en différents endroits, en particulier à proximité de la Mairie, avec implantation dans ces murets de bacs à fleurs permettant de faciliter le fleurissement et l'embellissement de la commune.

CONSÉQUENCES GRAVES DE LA TEMPÊTE

La tempête du mois de novembre n'a pas épargné la commune de MOUDEYRES. Des précipitations très importantes ont provoqué des dégâts chez des particuliers. Mais les principaux dégâts ont surtout concerné la voirie.



L'Aubépin le 2 novembre 2008 au matin

Ainsi, suite aux crues très importantes le pont de Faurie, qui enjambe l'Aubépin, a été emporté par le courant, obligeant les utilisateurs (résidents et paysans) à effectuer un détour de près de 12 km par Saint Front pour rejoindre leur domicile ou leurs lieux d'exploitation.

Les habitants des deux communes de Saint-Front et Moudeyres ont fait le nécessaire le plus rapidement possible pour interdire le passage et éviter des accidents consécutifs à cet effondrement.

Les élus ont immédiatement accompli les formalités nécessaires pour permettre d'engager le dispositif d'aide financière lié aux conditions de catastrophes naturelles.

Les deux conseils municipaux de Saint-Front et de Moudeyres ont également immédiatement engagé ensemble, et avec une parfaite solidarité des deux communes, les actions permettant d'entreprendre les travaux de réparation. Ces travaux seront achevés dès que le temps le permettra.



Philippe Delabre et Raymond Gagne au pont de Faurie le 4 novembre 2008



Dernière minute : la Commission Interministérielle de Reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle a reconnu, pour la commune de Moudeyres, cet état de catastrophe naturelle au titre des inondations par ruissellement et coulées de boue (Journal Officiel du 31 décembre 2008).

TABLE À CHAMBROUILLE

Une table en bois a été installée par Pierre GIMBERT à Chambrouille.

Elle constitue une halte de repos pour les nombreux villageois qui vont se promener chaque jour. Profitant d'une vue magnifique sur notre village, elle permet de « faire couville » en reprenant son souffle. Egalement très appréciée des touristes qui sillonnent nos sentiers, elle devrait être dans le futur complétée par une table d'orientation.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi 8 h à 12 h **sur rendez vous**
Samedi 13 h 30 à 17 h 30



AMÉLIORATION DU RÉSEAU INTERNET HAUT DÉBIT

Pratiquement personne ne connaissait Internet en 1995. Depuis cette date, ce nouveau mode de communication s'est imposé sur tout le globe, et est en train de révolutionner complètement les relations entre les citoyens.

Les administrations et les collectivités sont tenues de faire leurs formalités par le Net. Les entreprises utilisent systématiquement « la toile » dans leurs activités. Les sites Web se sont multipliés. Toutes les générations (surtout les plus jeunes, mais aussi de très nombreux grands-parents), communiquent quotidiennement par Internet. Les touristes en villégiature exigent presque systématiquement de

pouvoir rester connecter. Les agriculteurs utilisent quotidiennement leur ordinateur et doivent communiquer de manière rapide et fiable avec différents services.

Pour assurer la survie de nos territoires et les placer délibérément dans une dynamique de modernité, sans laquelle ils dépériront, il est indispensable de disposer d'un réseau haut débit de bonne capacité.

Depuis quelques semaines, la connexion ADSL dans notre territoire est de 1600Kbits/s (elle était seulement de 800Kbits/s jusqu'à mi-novembre).

VILLAGE ET MAISONS FLEURIS

Le conseil municipal de Moudeyres a engagé en 2008 une grande opération de fleurissement. Cette action vise un double objectif : embellir le village pour améliorer la qualité de vie des habitants ; valoriser son patrimoine, pour rendre le village encore plus attractif sur le plan touristique.

La commune de MOUDEYRES s'est ainsi inscrite au concours départemental des villages fleuris et espère bien obtenir assez vite une première fleur au classement officiel qui sera rendu prochainement. Mais pour compléter l'effort important engagé par la commune, les élus ont souhaité que le maximum d'habitants participent eux aussi à titre privé à cette action. Un concours a donc été institué, qui a obtenu un très fort retentissement. Plus des trois-quarts des maisons du village (du bourg comme des hameaux) étaient ainsi inscrites pour concourir : façades, massifs, jardins, chaudières transformées en jardinières, charrettes décorées, etc. ont ainsi permis aux Moudeyrois de rivaliser d'imagination et de goût.



Marie Pointeau, Joël Maurin, Christiane Galland, Garance Panthier, Stéphanie Lac et Raymond Gagne

Les résultats de ce concours ont été rendus dimanche 26 octobre, dans le cadre d'une réunion sympathique organisée à l'Assemblée du bourg. Le jury, composé de Christiane GALLAND, Joël MAURIN et Garance PANTHIER, trois spécialistes indépendants de la commune, a rappelé les critères de jugement retenus (visibilité depuis la rue, harmonie des formes et des couleurs, propreté, respect de l'écologie), puis indiqué les difficultés à établir un choix, tant les efforts avaient été nombreux et les résultats serrés.

Les vainqueurs toutes catégories ont finalement été Odile et Claudius JAMON. Ils ont reçu une invitation pour deux personnes au restaurant La Poularde, à Montrond-les-Bains. Ce premier prix a été offert par Gilles et Monique ETEOCLE, propriétaires de ce restaurant très coté et par ailleurs habitants de MOUDEYRES durant le week-end.

Tous les participants au concours ont été récompensés sous forme de bons d'achats chez Gamm Vert et de plantations.



LE TOURISME POUR COMPLÉTER L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE

La richesse de notre village repose à la fois sur la qualité du travail et des produits de ses paysans mais aussi sur la richesse et la mise en valeur touristique de son patrimoine. Depuis de très nombreuses années les Moudeyrois ont bien compris la complémentarité des deux activités et ont su l'utiliser.

DES PAYSAGES MAGNIFIQUES ET VIVANTS À PRÉSERVER

Les très nombreux touristes qui viennent visiter notre village apprécient d'abord son cadre : l'étendue des paysages, l'originalité de nos chaumières, la qualité de l'accueil, en particulier l'entretien et le fleurissement. Les randonneurs qui sillonnent nombreux nos chemins déclarent apprécier les troupeaux de vaches ou de moutons qu'ils croisent au gré de leurs promenades.

LA VACHE DU FIN GRAS

Ce monument implanté depuis peu sur la place du bourg rappelle ce mélange intime entre la promotion touristique et la qualité de notre élevage. Comme dans les 28 communes engagées dans la démarche de production de viande AOC sous l'appellation « Fin Gras du Mézenc », elle rappelle à tous les visiteurs que 180 éleveurs ont fait le pari des produits de qualité.

Elle sera sans doute changée de place en 2009 afin d'être davantage mise en valeur.

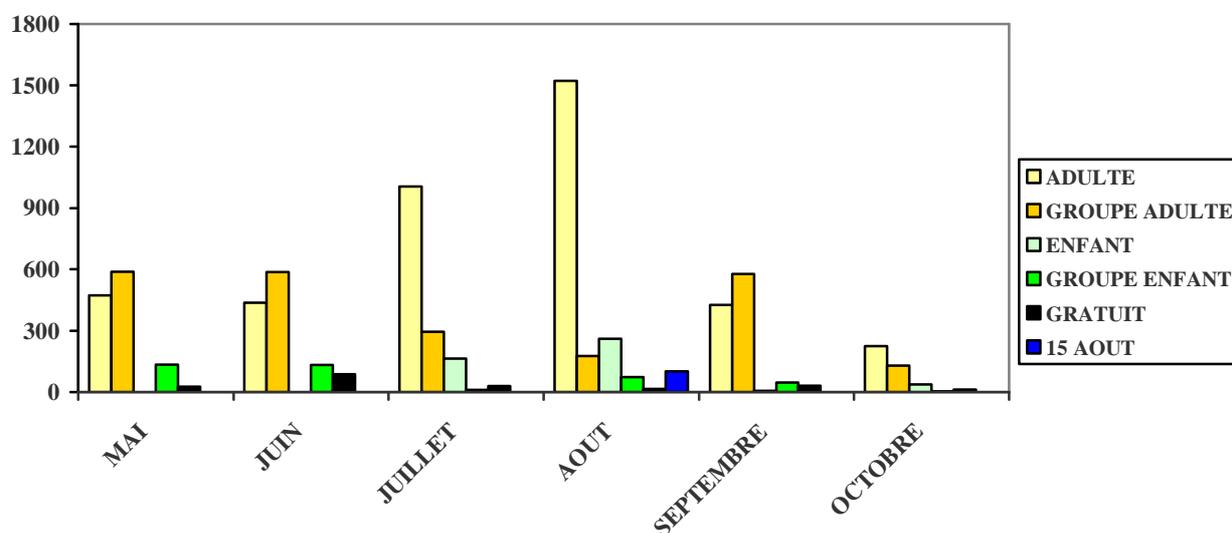


LA FERME DES FRÈRES PERREL

L'Association des Amis de la Ferme des Frères Perrel s'est dotée d'un nouveau conseil d'administration, désormais présidé par Laurent GENTES, et dans lequel le Conseil municipal est bien représenté.

Le nombre de visites s'est élevé à 7608 pour les mois de mai à octobre 2008.

nombre de visites de mai à octobre 2008



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU MÉZENC

La Communauté de Communes édite son propre bulletin d'information, dans lequel les différentes compétences qui lui sont dévolues et les actions correspondantes sont décrites régulièrement. L'importance de la Communauté de Communes devient grandissante, et il y a tout lieu de penser que l'intercommunalité va devenir dans les prochaines années encore plus incontournable.

La solidarité intercommunale s'exerce dans divers domaines (déneigement, « brigade verte », etc.) et s'exprime par exemple dans l'édition de ce bulletin de MOUDEYRES grâce aux moyens techniques de la commune du MONASTIER-sur-GAZEILLE.

Une journée de l'Intercommunalité devrait avoir lieu au printemps 2009 et regrouper toutes les communes dans un projet qui est en cours de définition.

TRI DES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis 2006, la Communauté de Communes du Pays du Mézenc a pris la compétence « ordures ménagères et assimilés », et adhère au SICTOM entre Monts et Vallées. 4 communautés de communes font partie de ce SICTOM, soit 35 communes (dont 1 à titre individuel).

Le traitement des ordures ménagères s'effectue au centre d'enfouissement technique de Villemarché à Tence, avec un compacteur et une station de traitement des produit du lessivage des ordures ménagères par les eaux pluviales. Ce centre a été mis aux normes ces dernières années et est l'un des outils les plus efficaces et performants actuellement.

Pour financer cette compétence, les communautés de communes ont mis en place la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui s'applique à l'ensemble des foyers fiscaux de leur territoire.

Chaque collectivité membre (dont la commune de Moudeyres), par le biais de la TEOM, finance donc le budget du SICTOM pour une part fixe (en fonction du tonnage des ordures ménagères collectées) et une part

variable (en fonction du coût de fonctionnement des déchetteries et des éco points qui sont les lieux équipés de bennes pour les dépôt du verre, des emballages, du papier, ...).

Le fonctionnement du centre de Tence sera d'autant plus efficace et moins coûteux que les déchets seront bien triés dès l'origine (donc dès la répartition que nous assurons dans nos foyers).

C'est donc à la fois une action civique de préservation de notre environnement, mais aussi une action d'économie et de bonne gestion des deniers publics (et des impôts locaux) que de respecter le mieux possible le tri dans les divers containers de Moudeyres.

Utilisons bien l'éco-point situé sur la route du cimetière, sous le gîte municipal de l'ancienne école, pour le verre, le papier et les divers emballages. N'hésitons pas à faire quelques pas de plus !

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture des déchetteries de la Communauté de Communes :

	LE MONASTIER		LAUSSONNE		LES ESTABLES		St MARTIN de FUGERES	
MARDI			9 - 12 h	14 - 17 h				
MERCREDI	9 - 12 h							14- - 17 h
JEUDI	9 - 12 h	14- - 17 h						
VENDREDI					9 - 12 h	14- - 17 h		
SAMEDI		14- - 17 h	9 - 12 h					
FERMEES les LUNDIS, DIMANCHES et JOURS FERIES								

LA GALETTE DES ROIS

Le Maire et le Conseil municipal vous présenteront leurs meilleurs vœux à l'occasion de la traditionnelle galette des rois. Petits et grands sont invités **le dimanche 18 janvier à 14 h 30 au gîte de l'ancienne école.**

Si vous préférez recevoir le prochain numéro de notre bulletin d'informations communales par mail, merci de nous le faire savoir en indiquant votre adresse mail à mairiedemoudeyres@orange.fr



L'Alambre

Imprimé à la Mairie du Monastier sur Gazeille

Directeur de la Publication : Raymond Gagne – Rédaction : Marie Pointeau – Crédits Photos : Marie Pointeau